



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Mobilisations et convergences de luttes

Demain, à l'appel de la CGT, de l'UNSA, de SUDRAIL et de la CFDT les cheminots seront à nouveau mobilisés contre la casse du service public ferroviaire, et pour faire aboutir leurs légitimes revendications.

La loi du 27 juin 2018, construite dans l'objectif de répondre à l'appétit féroce du patronat, a des conséquences désastreuses sur les cheminots et les usagers. L'ouverture à la concurrence aboutit à la fin des recrutements au statut, la casse massive de l'emploi cheminot, le dépérissement de l'offre ferroviaire, l'abandon de dessertes ferroviaire de voyageurs et marchandises, et la succession des annonces de fermeture de gares, voire de lignes... Face à cela les cheminots continuent la mobilisation et la construction du rapport de force pour la défense du service public, le maintien du statut, l'élargissement du régime spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire, pour la défense de l'emploi, des métiers, une convention collective nationale de haut niveau avec de nouveaux droits pour les salariés du ferroviaire... L'appel de demain s'inscrit dans les luttes actuelles, notamment pour la défense du FRET, **comme la sauvegarde du train de primeurs alimentant le MIN de Rungis depuis Perpignan**. Cette lutte pour le potentiel ferroviaire porte un enjeu essentiel de la défense de l'environnement au moment où les marches pour le climat de ces derniers mois rassemblent largement en France et en Europe.

La journée de mobilisation du 4 juin participe à la nécessaire convergence des luttes qui se multiplient depuis de nombreux mois. Partant de leurs revendications, déjà plusieurs professions appellent à la mobilisation. Comme, par exemple, la CGT des activités postales et de télécommunications qui revendique le retour de l'acheminement du courrier et du colis par le rail, la CGT de la fonction publique dont les agents subissent une attaque sans précédent contre leur statut, le gel des salaires et la remise en cause de leurs missions publiques, mais aussi la CGT de l'agroalimentaire pour la défense des emplois et du potentiel industriel de la filière sucrière, il n'y a pas de service public sans industrie et pas d'industrie sans service public.

Face aux attaques du patronat et du gouvernement et pour faire aboutir revendications et propositions, construire le rapport de force est indispensable. Le processus de lutte, qui se renforce depuis de nombreux mois dans de nombreux secteurs, tant publics que privés, doit s'amplifier. La CGT s'engage à travailler à l'engagement le plus large des salariés et des agents dans les mobilisations par la grève et les manifestations dans l'unité et la convergence la plus large.

Tous dans la lutte au cœur du travail pour l'avenir et la transformation de la société.

Montreuil, le 3 juin 2019